

Une enquête publique a été lancée en juin 2020 par ARKEMA pour la production d'un nouveau composé chimique la DPTA entraînant le dépassement du critère « SEVESO seuil haut ». Un test sur 19 tonnes est envisagé avant une production prévisionnelle de 150 tonnes par an.

La DPTA est un composé chimique volatil particulièrement instable et dangereux :

- L'ammoniac entraîne des dommages sur la végétation et se dépose en moyenne dans un rayon de 4 à 5 km de la source d'émission. Avant de retomber au sol, une partie de l'ammoniac sera convertie en nanoparticules et en aérosol d'ammonium.
- L'acrylonitrile est classée sous la rubrique 4110 de toxicité aiguë catégorie 1 pour l'une au moins des voies d'exposition. L'acrylonitrile présente notamment un risque cancérigène avéré (cf. fiche toxicologique n°105 de l'INRS).

Les conséquences de ces rejets atmosphériques sont principalement l'acidification des pluies, la génération d'ozone dans l'air et donc la favorisation de l'effet de serre avec toutes les conséquences que l'on connaît : la fonte des glaciers, la hausse du niveau des océans, les bouleversements climatiques et leurs catastrophes naturelles, le réchauffement de notre planète, la disparition des espèces animales ou végétales.

La DPTA est particulièrement instable et incompatible avec les produits inflammables stockés sur le site d'ARKEMA ? Dès production la DPTA est donc expédiée par camions dans un établissement tiers agréé.

Face à cela on ne peut que s'inquiéter des risques latents et de rapprocher ces craintes des conséquences survenues sur le site LUBIZOL de Rouen.

Est-il raisonnable d'augmenter le niveau des risques engendrés et le volume des COV rejetés alors que les 2 écoles communales de La Chambre sont seulement à 200 m du site ?

Malgré tout cela, les avis du commissaire enquêteur et des communes limitrophes sont positifs même si ils sont assortis de quelques réserves pour la forme et se donner bonne conscience.

Seul VAM a déposé un avis négatif et motivé : « **VAM émet un avis défavorable à la production de DPTA, production qui ne va pas dans le sens de l'histoire, production envisagée dans une usine qui n'a toujours pas réussi ni à maîtriser ses émissions de polluants ni à supprimer les odeurs nauséabondes qui incommodent le voisinage** »